



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Le Ministre de l'éducation nationale, de la
jeunesse et des sports*

La Ministre déléguée chargée des sports

La Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement

Paris, le 16 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Le 1^{er} janvier prochain, vous serez accueillis au sein des services centraux et déconcentrés du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

La réforme de l'organisation territoriale, engagée par le gouvernement en 2018 et soutenue par la majorité des organisations syndicales représentatives, consacre ainsi l'adossement du champ jeunesse, engagement et sports au pilier éducatif.

Cette évolution témoigne de notre volonté commune d'agir pour la continuité éducative dans et hors de l'école. Elle renforcera notre capacité à accompagner tous les enfants et les jeunes quelle que soit leur situation et dans tous leurs temps de vie : enfants scolarisés, étudiants, décrocheurs, en recherche d'emploi, jeunes actifs, mais aussi bénévoles associatifs ou volontaires du service civique, athlètes et sportifs de haut niveau.

Il s'agit à l'évidence de la plus belle des ambitions éducatives. Elle doit être pour nous toutes et tous une source d'enthousiasme et d'énergie. Elle doit nous inviter à œuvrer en synergie.

C'est ainsi une dynamique collective nouvelle que nous appelons de nos vœux, riche des compétences qui sont les vôtres.

Les recteurs de région académiques, les recteurs d'académie et les directeurs académiques seront, à ce titre, les garants de la qualité de l'accueil qui vous sera réservé ainsi que de la reconnaissance de vos expertises et de vos modes d'action, dans leur double dimension interministérielle et partenariale, en lien avec les acteurs locaux publics et privés. Ils vous soutiendront pour assurer une parfaite fluidité des relations professionnelles entre les échelons départementaux et régionaux et avec les administrations centrales.

.../...

Sur l'ensemble des sujets relatifs à votre quotidien de travail (les locaux, l'informatique, les déplacements, etc.), nos services préparent avec ceux des ministères sociaux et du ministère de l'Intérieur un passage concerté et progressif dans l'environnement académique pour garantir le maintien de la qualité de service.

Afin d'accompagner au mieux les agents qui s'apprêtent à rejoindre les services académiques, nous avons conclu un accord majoritaire avec les organisations syndicales représentatives qui garantit sans limitation de durée le niveau des attributions indemnitaires mensualisées, le montant du complément indemnitaire annuel (CIA) l'année suivant le transfert et le maintien des dispositions de leurs contrats pour les agents contractuels.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre engagement sans faille. En retour, vous pouvez compter sur notre détermination à poursuivre les travaux déjà débutés avec les organisations syndicales autour de l'attractivité et des parcours de carrières de tous les agents jeunesse, engagement et sports au sein de notre pôle ministériel élargi.

Alors que se termine une année 2020 éprouvante pour tous nos concitoyens, et plus particulièrement pour tous les jeunes et pour le monde associatif qu'il est de notre devoir de soutenir, nous voulons vous exprimer notre pleine confiance. Ensemble, nous serons au rendez-vous de 2021.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre considération distinguée.



Jean-Michel BLANQUER



Roxana MARACINEANU



Sarah EL HAIRY